



**SNUipp-FSU 67**  
4, rue de Lausanne  
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15  
Mail : [snu67@snuipp.fr](mailto:snu67@snuipp.fr)  
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>  
Page Facebook: <http://www.facebook.com/snuipp67>  
Page Twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



## Déclaration liminaire CAPD du 14 juin 2018

Monsieur l'Inspecteur d'académie-DASEN,

Nous l'avons encore constaté pour les opérations de mouvement de cette année, les représentants du personnel sont un maillon essentiel dans le suivi des carrières des enseignants. A plusieurs reprises vous l'avez souligné et vous êtes engagé dans un dialogue social respectueux des enjeux et des missions que nous défendons. Le gouvernement envisage de s'attaquer au statut des fonctionnaires et, faisant fi de nombreuses années de paritarisme, au rôle de leurs représentants. Rappelons que depuis la fin de la guerre, les questions de titularisation, licenciement, promotion, avancement, détachement, sanctions, mutations sont soumises aux CAP de droit qui sont aussi compétentes sur la formation, les temps partiels...Qui mieux que leurs représentants peuvent comprendre et défendre les enseignants en veillant à l'équité et à la transparence de toutes les opérations administratives les concernant. C'est parce que nous assurons des missions de Service Public qui concourent aux objectifs proclamés de notre devise nationale que nous avons des fonctionnements particuliers et des rapports particuliers au sein de notre structure.

Sous couvert de fluidité et pour « remédier aux lourdeurs », le ministre de l'Action et des comptes publics...et oui il n'y a déjà plus dans ce gouvernement de ministère de la Fonction publique...propose « la suppression éventuelle du paritarisme à l'exception des questions disciplinaires ». Vous l'aurez bien compris c'est d'économie libérale dont il s'agit puisque l'objectif annoncé du gouvernement est de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires sous le quinquennat. Mais pas seulement. Derrière cette économie libérale se cachent les pistes envisagées par le ministère de la

Fonction publique pour « définir un nouveau modèle de dialogue social ». Mais pas seulement. Il s'agit aussi de remettre en cause le statut de la Fonction publique en s'attaquant au recrutement par concours pour favoriser l'emploi de contractuels. Mais pas seulement. Une nouvelle gestion managériale des ressources humaines se profile depuis plusieurs mois et vient d'être ouvertement annoncée par le gouvernement : une gestion sans confiance qui individualise et « responsabilise » les enseignants tout en les privant de leur autonomie et de leur liberté pédagogique en les soumettant à des recrutements par les chefs d'établissement et des salaires au mérite.

Les prémices de cette nouvelle gestion des personnels nous les constatons tous les jours à tous les niveaux. Ce sont les avis pour la Hors-classe ou les propositions d'affectations qui sont envoyés directement aux personnes concernées, avant la CAPD et donc avant toute vérification par les représentants du personnel. Ce sont pour la première fois en dehors du bilingue, des recrutements de contractuels sur des postes d'enseignants plutôt que de faire appel à la Liste Complémentaire. A qui pourrait-on faire croire que l'emploi de contractuels non formés réglerait la crise du recrutement à l'Education nationale. Ce sont des enseignants, pourtant expérimentés et compétents, à qui l'on impose d'abandonner leur classe de CP parce qu'ils n'obtiendraient pas 100% de réussite. Ce sont ces collègues démunis et blessés, de plus en plus nombreux, qui subissent l'autoritarisme et le manque de confiance de leur inspecteur ou leur inspectrice qui donnent foi trop facilement aux parents et aux maires.